

ANGLAIS

DESCRIPTIF DE L'ÉPREUVE

Le décès de Nelson Mandela en décembre 2013 constituait le point de départ du dossier proposé pour l'anglais cette année. À travers cinq documents, ce dossier à dominante civilisationnelle invitait les candidats à réfléchir sur l'héritage laissé par Mandela et l'état actuel de l'Afrique du Sud, notamment sous l'angle de la question raciale.

Il était attendu des candidats qu'ils rendent compte du bilan positif de l'action de Mandela, symbole de démocratie, de paix et d'unification au niveau national et international, et qu'ils soulignent l'unité apparente des Sud-Africains au moment de son décès. Ce bilan positif devait cependant être nuancé par la présence de fortes disparités sociales et économiques, liées à des inégalités raciales qui perdurent, génératrices de tensions intra-communautaires.

La consigne cette année demandait explicitement aux candidats d'attribuer un titre à leur synthèse, et de faire figurer un décompte de mots à la fin de leur copie.

REMARQUES GÉNÉRALES

Le ressenti du jury est paradoxalement moins bon sur cette session que pour l'année précédente, alors qu'une amélioration était attendue en raison de la plus grande familiarisation des candidats avec les modalités de l'épreuve. Si les candidats ont compris, globalement, les documents et la nature de l'exercice, et si certains points se sont améliorés (les introductions sont dans l'ensemble désormais beaucoup plus digestes et légères), certains problèmes d'ordre méthodologique persistent. Nous renvoyons les candidats et leurs préparateurs au rapport de 2013 pour un rappel de la méthodologie attendue, et nous nous concentrerons ici sur les problèmes spécifiquement rencontrés sur cette session.

MÉTHODE

Rappelons tout d'abord quelques principes simples, mais qui ont souvent fait défaut. Les candidats doivent être très vigilants et ne pas oublier d'éléments dans leur synthèse, car ces oublis seront pénalisés : titre (qui, s'il n'est pas oublié, ne doit pas pour autant être une répétition de la problématique proposée, ni même une reprise partielle !), décompte, conclusion, oubli d'un document (bien souvent, la photo). Les bons titres, en revanche, ont pu faire l'objet d'une bonification (ex: "*South Africa, a long walk to freedom*", en référence à l'autobiographie de Mandela ou au film du même nom).

Les candidats doivent également s'en tenir uniquement aux informations contenues dans le dossier. Le risque, sur un sujet tel que celui-ci, probablement traité en classe ou en colle pendant l'année, était de vouloir intégrer des éléments extérieurs au texte dans la synthèse. Beaucoup de copies ont ainsi fait mention d'*Invictus*, la coupe du monde de football de 2010 ou opéré des comparaisons avec Martin Luther King, par exemple. Nous rappelons qu'aucun élément extérieur (ou subjectif) ne doit être présent dans l'ensemble de la synthèse (introduction et conclusion incluses – à noter que la présence d'éléments extérieurs en introduction n'a pas été pénalisée cette année puisque le rapport précédent n'était pas explicite sur ce point).

La lecture du sujet est bien entendu primordiale. Ici, le sujet comportait deux parties : "*Assessing Nelson Mandela's legacy*" et "*does race still matter in South Africa?*". Bien souvent, les candidats se sont contentés de répondre à la question "*does race still matter...*" en oubliant de traiter la première partie, à savoir l'héritage de Mandela. Une certaine carence lexicale (*assess, legacy*) est probablement à l'origine de ce biais dans le traitement du sujet.

En termes de structure générale, le jury a pénalisé les plans qui n'allaient pas dans le sens du dossier. Nous avons été surpris de constater qu'un bon quart des copies, sans doute de candidats très optimistes, présentait le plan suivant : 1) il y a des problèmes en Afrique du Sud 2) mais tout va bien depuis la mort de Mandela, qui a unifié les différentes communautés ! Ce choix correspondait à l'inverse de la logique des documents, et démontrait une mauvaise compréhension des enjeux du dossier, voire un contresens sur la situation actuelle du pays.

La sélection des idées pertinentes *par rapport à la question proposée* a également été source de difficulté. Beaucoup de candidats ne sont ainsi pas parvenus à traiter la densité des informations contenues dans le dossier. Par exemple, certaines copies ont souhaité réintégrer l'idée de la vente de T-shirts à l'effigie de Mandela, mentionnée dans le premier article, alors qu'il ne s'agissait pas d'une idée pertinente pour répondre à la problématique proposée. Nous rappelons également qu'il est inutile de vouloir faire figurer les cinq documents dans chaque partie du développement – c'est ainsi que beaucoup de candidats ont tenu à inclure le graphique dans leur partie "aspects positifs de l'action de Mandela", en donnant lieu à des interprétations assez maladroites.

Le problème méthodologique le plus persistant reste la mise en cohérence des informations. Si dans la plupart des copies, deux parties ont été distinctes (bilan positif/ tensions en Afrique du Sud), l'intérieur des paragraphes est, chez les trois-quarts des candidats, beaucoup trop juxtaposé et sans aucun recul. Les idées des documents sont reprises, mais mises bout à bout, à grand renfort de "*furthermore*" ou "*besides*", ou de "*in document x, we can see that... In the article from... it is said that*". Le troisième document a été très révélateur à cet égard : au lieu de ramener le problème à la notion de discrimination dans l'emploi et à la politique de discrimination positive, la majorité des copies s'est contentée de dire que les blancs ne pouvaient pas être recrutés dans la compagnie aérienne SAA. Le défaut méthodologique consiste ici à faire d'un exemple (très simplifié...) un argument.

Le meilleur conseil que l'on puisse donner pour remédier à ces problèmes consiste à rappeler aux candidats que la synthèse doit dans l'idéal pouvoir être lue et comprise par une personne extérieure au dossier. Ainsi, un certain nombre de candidats ont parlé de Mandela et de ses "*achievements*" tout le long de leur copie, sans jamais en expliquer leur nature ni même présenter Mandela, ce qui donne donc un ensemble confus.

Pour éviter la juxtaposition, rappelons également que les mots de liaison doivent être utilisés judicieusement. Idéalement, lorsqu'une composition est bien rédigée, les mots de liaison ne sont pas utiles : ils ne doivent servir qu'en renforcement d'une progression logique, et non comme des "béquilles" venant masquer l'absence de celle-ci.

Notons que certains candidats, dont le niveau en anglais est souvent approximatif, parviennent tout de même à obtenir une note relativement bonne autour de la moyenne, simplement grâce à leur méthode. Travailler cet aspect est donc un investissement qui peut valoir la peine !

LANGUE

On pourrait penser qu'après au minimum une année de préparation à l'épreuve, le vocabulaire propre à l'exercice de synthèse serait maîtrisé. Or, maintes et maintes copies emploient encore les termes **graphic* ou *photography* au lieu de *graph* et *photograph* (recourir à *picture* est une alternative simple en cas d'hésitation le jour J !), ou introduisent les documents par l'amorce "*in the document 1...*", sans parler de tout l'outillage linguistique pour décrire les textes, avec des barbarismes de type **to constat*, **to interpretate* ou des problèmes de syntaxe (**answer to this question*)... Attention également aux phrases apprises par cœur, mais mal restituées ("*this article shreds the light on...*" !). Ces expressions doivent être ciblées et

automatisées en priorité lors de la préparation de façon à ce que les erreurs de ce type ne subsistent plus le jour de l'épreuve.

Lexique

Trop d'erreurs subsistent sur la graphie des termes de base, calqués sur le français ou sur la prononciation des termes. Ainsi aura-t-on trouvé pléthore de **consequencies*, **probleme*, **futur*, **permite*, **a companie*, **positiv...* Trop nombreux sont également les calques, donnant lieu à des barbarismes, sur des termes qui devraient faire partie du bagage de base des candidats : **ameliorate*, **to instaure*, **to significate*. Que dire de ces multiples copies où les candidats ont confondu *death* et *dead* ou ne savent pas manipuler la syntaxe du verbe *die* ? (**when Mandela is death / when Mandela was died...*)

Ces erreurs, beaucoup trop fréquentes, en disent long sur les lacunes accumulées des candidats après une dizaine d'années d'étude de l'anglais.

Syntaxe

Les remarques du rapport précédent (ou de l'épreuve LVB) restent valables. Sur cette session, ont particulièrement posé problème :

- la construction du génitif (**the Mandela's death*)
- la syntaxe des questions (bases de collègue !) : **does the situation between races has improved? / *does Nelson Mandela legacy will remain? / *does still South Africans stay together?*
- formes en -ING en début de proposition : la problématique (*assessing Nelson Mandela's legacy : does race still matter in Africa ?*) a souvent été intégrée telle quelle dans les introductions, conduisant à des ruptures syntaxiques et démontrant ainsi l'incompréhension de cette forme,
- la traduction de "encore" avec les confusions entre *still*, *always* et *again*, alors que "*still*" figurait dans le sujet (**there is again discrimination*)
- le groupe verbal en général (**who would have think, *we will trying to found an answer...*)

Si les compétences orales des candidats semblent s'améliorer, comme en témoignent les sessions récentes du concours, l'écrit reste très lacunaire. L'impression générale reste malheureusement celle d'un déficit sur les structures et le lexique de base, dans la majorité des copies, ce qui explique que cette année encore, la moyenne globale de l'épreuve se situe en-dessous de 10/20. Il est dommage que les candidats n'aient pas davantage conscience de l'importance d'un travail régulier, en-dehors de leurs heures de cours, et de la nécessité de travailler une langue en autonomie. Il serait temps qu'ils comprennent également que l'enjeu ici dépasse largement celui de la réussite au concours : bon nombre de formations de niveau master exigent désormais un niveau B2 en langue étrangère lors de l'inscription.